



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19^{eme}
Nom de site	Rue des Bois	Numéro	T10631
Adresse du site	3-5, rue des Bois	Hauteur	R+8 (31.07m)
Bailleur de l'immeuble	Social	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/02/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	19/03/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	19/05/2019

Historique et contexte	Favorable CCTM du 11/02/2016
------------------------	-------------------------------------

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	7m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	2 à 10°
Estimation	0° < 4V/m - 120° < 4V/m - 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par trois antennes de tailles identiques. Les 3 autres antennes existantes seront rendus inactives.
Zone technique	6 modules techniques supplémentaires de taille réduite et de couleur gris clair seront installés au pied des antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	31.07m

Date : Conformité du dossier

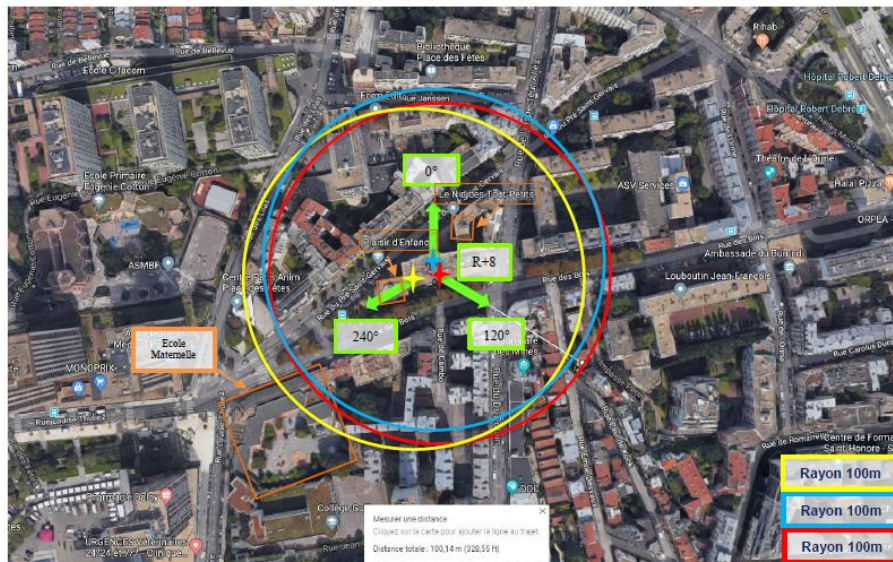
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Plaisir d'enfance / Ecole Élémentaire	56 Rue du Près Saint Gervais	19m	Oui	25m	Inférieur à 1V/m
Ecole Maternelle	2 Rue des Bois	24m	Oui	124m	Inférieur à 1V/m
Le Nid des Tout-Petits / Crèche	60 Rue de Pré Saint-Gervais	17m	Non	35m	Inférieur à 1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.

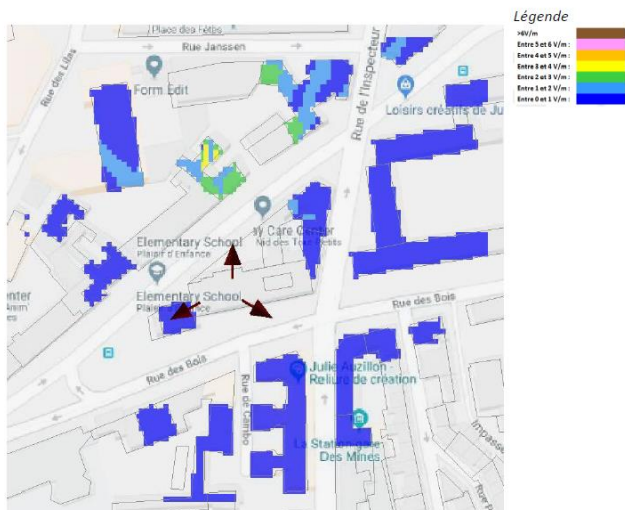


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

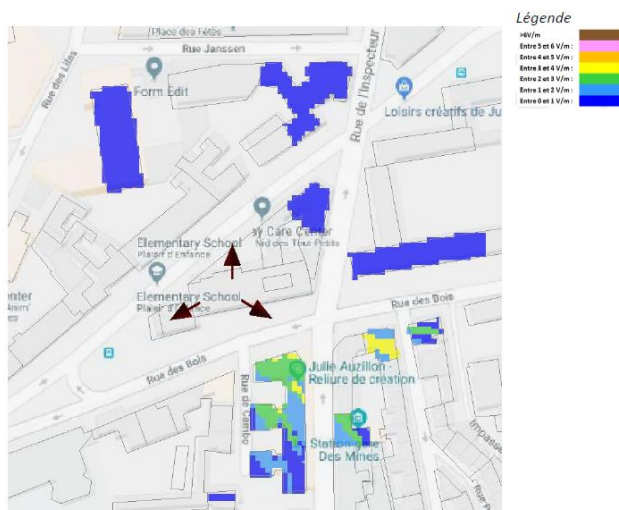
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



b. Azimut 120°

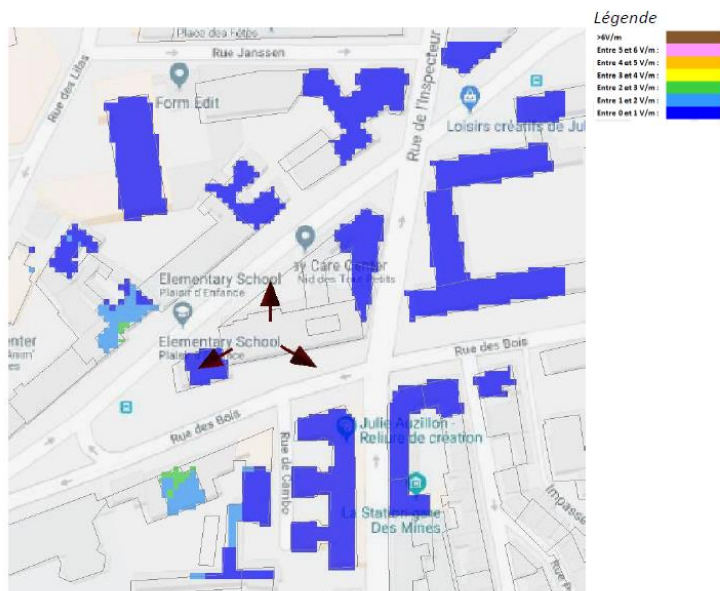
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



**LA SIMULATION EST CONFORME
AU SEUIL DE LA CHARTE**

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	19,5 m	22,5 m	19,5 m

Les niveaux calculés dans Les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

S1 Azimut 0 ° :



S2 Azimut 120 ° :



S3 Azimut 240 ° :

